

REGLEMENT PARTICULIER

COUPE DE LA REUNION DE VTT-DESCENTE

2^{ème} Manche

DH RIDING COMPANY

Dimanche 26 Mars 2017

Lieu : Ravine des Sables - SAINT-LEU

RECONNAISSANCES :

Les reconnaissances se feront les 11, 12, 18, 19, ET 25 MARS 2017 UNIQUEMENT sous votre entière responsabilité (INTERDICTION EN SEMAINE)

HORAIRES DIMANCHE 26 MARS 2017 :

- 07h00 : Accueil, Emargements des Pilotes à l'arrivée jusqu'à 9h00
- 09h15 : Fermeture de la piste
- 09h30 : 1^{ère} Manche
2^{ème} Manche : 40min après le passage du dernier pilote de la 1^{ère} manche.

Remise des récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie : scratch, enduro, hommes, masters 1, masters 2, juniors, cadets, minimes, benjamins, dames, Non-Licenciés (15ans et +).

Enduro : (fourche simple T débattement limité à 180mm, 2 chronos cumulés et liaison en vélo).

_CLASSEMENT AU CUMUL DES DEUX MANCHES

Les pilotes devront informer l'organisation (0692 77 20 38) leur souhait de rouler dans la catégorie enduro lors de leur inscription, et le rappeler à l'emargement le matin de l'épreuve

_REMONTEE EN VELO OBLIGATOIRE ENTRE LES 2 MANCHES

Les ENDURISTES seront regroupés en début de la liste de départ, pour optimiser le bon déroulement de l'épreuve, et dans le but de faire une remontée en groupe (CONVIVIALE) par les chemins de cannes balisés pour l'occasion

ATTENTION : Si la remontée enduro recoupe à certains endroits la piste, il faudra attendre le feu vert du commissaire positionné pour traverser

Tarifs :

TARIFS	Moins 18ans	18ans et +	
Licenciés	20 euros	25 euros	+5€ / plaque si oubli
Non licencié	35 euros	35 euros	+5€ caution plaque

Les non licenciés doivent présenter un certificat médical « pratique du VTT en compétition » de moins de 1 an + une autorisation parentale pour les moins de 18 ans

Ces tarifs comprends : les frais engagés pas le club pour la réouverture de la piste, les denrées mises à disposition des coureurs le jour de la compétition, et les animations mises en place pour le bon déroulement de l'épreuve

Inscriptions par Ordre de Catégories :

Les inscriptions devront être adressées par les clubs au Comité Régional avant vendredi 24/03/2017-12h00 : par fax : 0262 45 22 55 ou par mail : ffcrun@wanadoo.fr

Pour les non-licenciés : uniquement les coureurs non licenciés de 2016 et avant.

Pour les non licenciés : auprès de Olivier Lebeau 0692 77 20 38 (nom, prénom, date de naissance, téléphone), par internet en suivant le lien sur RIDING COMPANY ou chez votre magasin VTT XSPORTSREUNION LE TAMPON OU SAINT-GILLES LES BAINS jusqu'au 24 MARS 2017 à 12h00.

Arbitres : Thierry ALPHONSE, Eddy GOULJAR, Marie-Annick MASCAREL.

Arbitre Adjoint : Arsène BARET.

Infos importantes :

Départ : les navettes devront déposer le pilote sur la route D11 au niveau du garage igol pour redescendre à l'arrivée par St-Leu. Les pilotes devront rejoindre le départ en suivant le marquage au sol matérialisé

Arrivée : les navettes et les voitures des accompagnants devront absolument stationner ou s'arrêter sur l'aire délimitée pour récupérer les pilotes (matérialisée sur le plan) pour remonter par Les Avirons. Un ravitaillement à l'arrivée est offert à chaque pilote engagé.

DES SACHETS POUHELLE SERONT A VOTRE DISPOSITION, LA MANIFESTATION SE PASSERA SUR DES LIEUX PRIVES

Renseignements : LEBEAU Olivier 0692 77 20 38 / page facebook RIDING COMPANY

Coupe de La Réunion de VTT-DH 2017 : le classement final se fera sur 6 manches (12p – 2 Jokers).
Pour tout autre point du règlement, se référer à la réglementation de la Fédération Française de Cyclisme.